

## Règlementation incendie dans les ERP

FORMACODE : 22254

### OBJECTIFS

Appliquer les principes de prévention constitués par les Codes de la construction et de l'habitation et du travail, etc.), les textes réglementaires et normatifs.

Identifier la source documentaire qui permet de répondre à une problématique de sécurité incendie dans un dossier de construction ou d'exploitation d'un bâtiment d'un parc immobilier.

Identifier les points critiques d'un projet et faire les choix importants à opérer dès le début des études.

Prévoir une architecture qui limite la propagation d'un feu, l'évacuation des occupants et facilite l'intervention des secours ainsi que les matériels qui permettent de détecter l'incendie et mettre en sécurité l'établissement.

### TYPE DU PUBLIC

Ingénieurs et techniciens.

Architectes, Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

> **Méthodes pédagogiques**

Recherche de l'information réglementaire et mise en œuvre de solutions au travers de 2 projets.

### ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

### CONTENU

#### THÉORIE

> **Les ERP du premier groupe**

L'obligation de résultats à laquelle sont soumis les concepteurs et les obligations de moyens en découlant. Le classement d'un bâtiment • Le Code de la construction et de l'habitation • La résistance au feu des structures • L'isolement par rapport aux tiers • La desserte d'un bâtiment • Les exigences de résistance au feu des façades • Les mécanismes de la combustion • La réaction au feu • Les prescriptions sur les conduits et gaines • Le dimensionnement des dégagements d'un ERP • Les différents moyens de secours: SSI, alarme, alerte... • Le dimensionnement d'une installation de désenfumage • Les principes de réalisation des équipements techniques • Le fonctionnement des commissions de sécurité.

> **La réglementation des ERP de cinquième catégorie**

### MODALITÉS

**Durée** : 3 jours

**Prix** : nous consulter.